



AGENCE DE LA PLANIFICATION ET DE COORDINATION DU NEPAD

FONDS NEPAD POUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Appel à propositions restreint/ ciblé

Formulaire de demande de subvention

AVIS

Les grilles d'évaluation et les formulaires de demande donnent plus de poids à la pertinence et l'impact de l'évaluation des propositions. La pertinence constituera donc le critère majeur de sélection. Il est donc primordial que les requérants utilisent le formulaire de demande correct pour cet appel.

Partie A: – Proposition de projet

I. Identification du CANDIDAT et de ses partenaires

Nom de l'Institution candidate:	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) – Direction Agriculture et Développement Rural
Nationalité¹ de l'Institution candidate et date d'établissement:	N/A
Statut juridique²:	Organisation d'intégration économique Régionale
Coordonnées du candidat aux fins de cette action:	
Adresse Postale:	101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District P.M.B. 401 Abuja, Nigeria
Numéro de téléphone: Indicatif du pays + indicatif de la ville + numéro	Tel: (234) (9) 4604 0483
Mobile: Indicatif du pays + numéro	+234 803 259 64 02
Numéro de fax: Indicatif du pays + indicatif de la ville + numéro	

¹ Les statuts devront permettre d'établir que l'organisation a été créée par un acte relevant du droit national du pays concerné. A cet égard, toute entité juridique dont les statuts auraient été créés dans un autre pays ne peut pas être considérée comme une organisation locale admissible, même si elles sont enregistrées localement ou disposent d'un «Protocole d'entente». Dans le cas des organisations internationales, indiquer N/A.

² Par exemple Ministère/Agence Gouvernemental, sans but lucratif, ONG, organisation internationale etc.

Personne à contacter pour cette action:	Monsieur Alain SY TRAORE, Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural
Adresse e-mail de la personne à contacter :	satraore@ecowas.int , syalaintraore@yahoo.fr
Adresse e-mail de l'Organisation	info@ecowas.int
Site Web de l'organisation:	http://www.ecowas.int

Tout changement dans les adresses, numéros de téléphone, numéros de fax et en particulier e-mail, doit être notifié par écrit à l'Agence du NEPAD. L'Agence du NEPAD ne sera pas tenue responsable en cas d'impossibilité de joindre le requérant.

II. DESCRIPTION DE L'ACTION

Veillez compléter le tableau ci-dessous. Nous vous prions de noter que l'évaluation de la proposition sera faite fondée sur un système de pondération. Les points maximum obtenus montent l'importance des catégories.

Titre de l'action:	Renforcement des capacités des pays d'Afrique de l'Ouest pour l'intégration des changements climatiques dans les politiques agricoles et la formulation de projets d'investissement
Mode de la demande:	Subvention

<p>Lieu(x) de l'action: Spécifier les pays, région(s) qui vont bénéficier de l'action</p>	<p>15 pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel : Benin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo</p>
<p>A. Objectifs du projet (max. 5 points) Décrire l'action globale et spécifique (Max. 250 mots)</p>	<p>Objectif global</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à renforcer les capacités des 15 états-membres de la CEDEAO dans la prise en compte effective du changement et des variabilités climatiques dans la mise en œuvre des politiques et des stratégies agricoles. <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des cadres et des experts du secteur agricole des 15 pays de la CEDEAO sur le changement climatique et ses impacts sur l'agriculture ; - Renforcer les capacités des cadres et des experts du secteur agricole des 15 pays de la CEDEAO sur l'intégration des changements climatiques dans les programmes et plans nationaux d'investissement agricole (PNIA) - Renforcer les capacités des cadres et des experts du secteur agricole des 15 pays de la CEDEAO sur les pratiques d'agriculture intelligente résilientes - Mettre en place un portail web et une plateforme de partage de connaissances et de diffusion de bonnes pratiques en matière d'agriculture intelligente face au changement climatique.
<p>B. Importance (max. 15 points)</p>	
<p>B.1. Expériences/activités actuelles Lister au moins 3 projets de référence ou les principales activités et la valeur liée dans le domaine thématique appliqué que vous avez entrepris (max. 200 mots)</p>	<p>Les projets suivants sont en cours de mise en œuvre par la CEDEAO et la FAO et des synergies seront apportées avec la présente proposition soumise au NEPAD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet CEDEAO de mise en œuvre des activités initiales du programme stratégique sous régional de réduction de la vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest. Financé par la Coopération suédoise : 7 Millions USD ; 2014-2019

	<ul style="list-style-type: none"> - Projet CEDEAO-CILSS « Intégration de l’adaptation au changement climatique dans les secteurs de l’agriculture et de l’eau dans les politiques et les stratégies en Afrique de l’Ouest. Financé par le Fonds Français pour l’Environnement Mondial (FFEM) : 1,2 millions d’Euros, 2012-2016 - Projet FAO – CEDEAO « renforcement des capacités pour la mise en œuvre effective de l’ECOWAP/PDDAA en Afrique de l’Ouest (GCP/RAF/461/SPA) financé l’Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement : USD 4 016 064 ; 2011-2016 - Project “Support transition towards climate-smart agriculture food systems” financé par la Norvège pour un coût de 1 300 000 USD. Il est porté par la FAO et vient en appui à la CEDEAO pour le Climate Smart Agriculture en Afrique de l’Ouest sur la période 2014-2016.
<p>B.2. Bénéficiaires/groupes cibles</p> <p>Décrire et définir les groupes cibles et des bénéficiaires finaux, leurs besoins et contraintes, et comment l'action va répondre à ces besoins (max. 200 mots)</p>	<p>⇒ <u>Les cibles et bénéficiaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ cadres régionaux en charge des politiques agricoles ECOWAP/PDDAA (CEDEAO CILSS, UEMOA) pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les initiatives de lutte contre la désertification ○ Cadres et experts du secteur agricole en charge des PNIA, des programmes de gestion durable des terres et de l’eau, de la planification et du budget, ○ organisations de producteurs et éleveurs de la CEDEAO <p>⇒ Les services et les administrations techniques ont besoin, (i) des connaissances sur les changements climatiques et les bonnes pratiques d’adaptation pour une meilleure planification des actions, (ii) de réviser les politiques agricoles pour intégrer des indicateurs de changement et variabilités climatiques, (iii) de renforcement des capacités en formulation de projets pour capter les fonds climat internationaux. Les contraintes sont les faibles capacités dans ces 3 domaines.</p> <p>⇒ Le projet permettra de former une masse critique de formateurs nationaux, de permettre la dissémination des connaissances liées aux changements climatiques, de renforcer les</p>

	capacités en mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre des politiques agricoles intégrant les changements climatiques.
<p>B.3. Priorité de Pays</p> <p>Indiquer comment le projet est conforme à principales stratégies et politiques nationales. (300 mots)</p>	<p>Le projet contribuera à la mise en œuvre de la politique agricole au niveau régional (ECOWAP/CEDEAO) et au niveau des Etats membres. Il est conforme aux objectifs stratégiques du Plan Régional d'Investissement Agricole (PRIA) de la CEDEAO et des Plans Nationaux d'Investissements Agricoles (PNIA) de ses Etats membres.</p> <p><u>niveau régional :</u></p> <p>La CEDEAO chargée de la mise en œuvre du PDDAA/NEPAD a élaboré sa politique régionale (ECOWAP) adoptée en janvier 2005. Les PNIA constituent les outils de cette politique régionale qui intègrent des investissements et des réformes de politiques publiques. La CEDEAO accompagne actuellement les pays dans l'intégration des changements climatiques dans les politiques nationales</p> <p><u>niveau des pays :</u></p> <p>Les pays ont besoin de renforcement des capacités sur les changements climatiques dans le cadre des négociations climatiques en tant que Parties et dans l'élaboration de leur Intended Nationally Determined Contributions (INDCs) pour la prochaine Conférence des Parties (COP21) de Paris.</p> <p>Le projet s'intègre dans les axes prioritaires des politiques nationales (cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, stratégies de développement rural ou autres cadres fédérateurs de toutes les politiques sectorielles en matière de développement rural). Il vise la mise en œuvre des PNIA intégrant les changements climatiques. Les PNIA mettent l'accent sur les options d'investissements dans le secteur agro-sylvo-pastoral pour la mise en œuvre du PDDAA. Actuellement les pays sollicitent les appuis de la CEDEAO dans l'intégration de la dimension changement climatique dans lesdites politiques agricoles, notamment la prise en compte des indicateurs du changement climatique dans la budgétisation.</p> <p>Pour la mise en œuvre des PNIA les pays mobilisent des ressources financières auprès des partenaires techniques et financiers. Les formations prévues s'intègrent ainsi dans ces besoins prioritaires des pays en mettant à la disposition des pays, des formateurs en formulation de projets d'investissements agricoles intégrant les changements climatiques.</p>

<p>B.4. Pertinence par rapport au Fonds NEPAD pour le changement climatique</p> <p>La pertinence du projet par rapport au Fonds NEPAD pour le changement climatique. (démontrer clairement comment le projet contribue à la réalisation des objectifs globaux et des objectifs du Fonds NEPAD pour le changement climatique (250 mots)</p>	<p>Priorité 1 « Adaptation de l’agriculture au changement climatique » : Le projet permettra le renforcement des capacités des cadres nationaux sur l’adaptation de l’agriculture face aux changements climatiques et les sensibilisera sur la mise à l’échelle des bonnes pratiques d’adaptation. Il renforcera aussi leurs capacités en formulation de projets d’investissements agricoles sensibles au changement climatique. Le recueil des pratiques d’AIC servira d’outil d’aide à la prise de décision</p> <p>Priorité 2 : « Biodiversité » : Le renforcement des capacités d’intégration des changements climatiques dans les politiques et la mise à l’échelle des bonnes pratiques auront un impact sur la reconstitution ou l’amélioration de la diversité biologique.</p> <p>Priorité 3 : « Accès et le partage des avantages » : le projet veillera au partage et à la diffusion des acquis du projet. Le portail web sur l’AIC et la plateforme d’échange virtuelle seront des outils de partage et de diffusion des connaissances et des informations.</p> <p>Priorité 5 : « Intégration du changement climatique dans les PNIA » : la formation régionale permettra de former des formateurs sur l’intégration des indicateurs du changement climatique dans les PNIA. Les ateliers nationaux dans les 15 pays permettront de restituer la formation régionale et de permettre la prise en compte des changements climatiques dans les PNIA</p>
<p>C. Résultats escomptés (max. 20 points)</p>	
<p>C.1. Résultats escomptés</p> <p>Résultats ou produits du projet; livrables par exemple «Personnel qualifié», «plan d’action» (maximum: 200 mots)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les connaissances sur les changements climatiques des cadres techniques des Ministères en charge de la mise en œuvre des PNIA sont renforcées - les bonnes pratiques de gestion durable des terres et de l’eau permettant de renforcer la résilience des communautés rurales aux impacts des changements climatiques sont connues et les options prioritaires d’adaptation aux changements climatiques sont caractérisées - les simulations des impacts de la mise à l’échelle des pratiques résilientes au changement climatique en Afrique de l’Ouest sur les économies des ménages et les économies nationales sont réalisées pour l’aide à la décision - les capacités des cadres techniques des pays en formulation de projets sont renforcées leur permettant de mobiliser des ressources pour le financement de l’adaptation de l’agriculture face aux changements climatiques

	<ul style="list-style-type: none"> - les indicateurs des changements climatiques sont intégrés dans les PNIA - un recueil des bonnes pratiques d'adaptation de l'agriculture face au climat est disponible - les pratiques d'agriculture intelligente face aux changements climatiques en Afrique de l'ouest sont partagées et diffusées à travers un portail web sur le site de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural de la CEDEAO et une plate-forme virtuelle d'échange
<p>C.2. Indicateurs clés de performance (KPIs)</p> <p>Les candidats doivent recenser les indicateurs de mesure des résultats et des objectifs escomptés</p>	<p>⇒ au niveau régional :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins 68 cadres des 15 pays de la CEDEAO ont reçu la formation des formateurs sur la dynamique du climat, les pratiques d'adaptation et la formulation des projets d'investissement à travers 2 ateliers régionaux - des outils sont élaborés et mis à la disposition d'au moins 68 cadres des états membres de la CEDEAO <p>⇒ Au niveau national :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins 375 cadres des 15 pays d'Afrique de l'Ouest sont formés en formulation de projets d'investissement en AIC et en intégration des indicateurs des changements climatiques dans les PNIA, - des appuis sont fournis pour la formulation d'au moins 15 projets sur l'adaptation de l'agriculture face au changement climatique (1 par pays) - des appuis sont apportés aux pays pour la prise en compte des changements climatiques dans les 15 documents pays de PNIA des états membres de la CEDEAO ainsi que des indicateurs des changements climatiques et des coûts associés - capitalisation des bonnes pratiques : au moins un recueil de bonnes pratiques en matière d'agriculture intelligente face au changement climatique en Afrique de l'Ouest est disponible - Communication externe : 1 portail web sur l'agriculture intelligente face au changement climatique est créé et mis à jour régulièrement, 2 reportages sur les ateliers du projet sont diffusés sur une chaîne internationale, 3 notes thématiques sont disponibles et réalisées après chaque atelier, les résultats du projet sont postés sur les sites de la CEDEAO, du NEPAD et la FAO ; une plate-forme virtuelle

d'échanges sur l'agriculture intelligente face au climat est mise en place et fonctionnelle.

D. Les principales activités (max. 15 points)

D.1. Méthodologie:

Méthodes de mise en œuvre et la raison de la méthodologie proposée, par exemple la formation (Max : 250 mots)

➤ **2 ateliers régionaux de formation :**

- notification par courrier officiel de la CEDEAO invitant les pays à proposer les 2 participants (PNIA, Organisation de Producteurs) tenant compte du genre et 6 représentants dans le pays organisateur
- appuis technique de 3 experts de la CEDEAO/FAO dans l'animation des sessions de formation
- animation des modules présentés, suivi d'exercices pratiques
- évaluation des formations par les participants
- 4 jours pour chaque session formation
- mise à disposition de supports et d'outils de formation

➤ **15 ateliers nationaux :**

- point focal national PNIA responsable de l'organisation
- 25 participants sélectionnés selon le genre et leur degré d'implication dans la mise en œuvre du PNIA et dans la formulation de projets agricoles
- 4 jours pour la session de formation
- les participants aux 2 formations régionales restituent les acquis
- les indicateurs des changements climatiques et les coûts associés sont intégrés le PNIA
- appui au montage de projet en vue de soumission à un bailleur de fonds
- un consultant (facilitateur) est recruté pour appuyer l'organisation

➤ **Portail sur l'Agriculture intelligente face aux changements climatiques (AIC) :**

	<ul style="list-style-type: none"> • il est créé par le service informatique de la CEDEAO et animé par l'équipe du projet • un comité scientifique valide les articles et les contenus thématiques <p>➤ plate-forme virtuelle : elle animée par la CEDEAO pour le partage des informations sur les changements climatiques</p> <p>➤ Communication des résultats : diffusion des ateliers et élaboration de 3 notes thématiques.</p>
<p>D.2. Les principales activités</p> <p>Lister des actions concrètes, par exemple « Organiser un atelier », « former des praticiens » (Max : 200 mots)</p>	<p>⇒ Organiser un atelier régional de formation des formateurs sur l'adaptation de l'agriculture au climat, 7 modules dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre le changement climatique et ses liens avec le développement - agriculture intelligente face au changement et variabilités climatiques - mise à l'échelle de la gestion durable des terres et des bonnes pratiques AIC - prise en compte du changement climatique dans les PNIA et des indicateurs clés <p>⇒ Organiser un atelier régional de formation des formateurs en formulation de projets d'investissement agricole, 8 modules dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse des stratégies de financements des PNIA et mapping des partenaires techniques et financiers - conception et formulation de projets - gestion des cycles de projets <p>⇒ Organiser des ateliers nationaux pour l'intégration des changements climatiques dans les PNIA et la mobilisation des ressources financières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - restitution des 2 formations régionales - définition des indicateurs des changements climatiques, budgétisation et intégration dans le PNIA, - formulation de projets à soumettre à un bailleur <p>⇒ Capitaliser des pratiques d'AIC au niveau régional</p>

	⇒ Communiquer et diffuser les résultats du projet : développement de contenu dédié pour portail web AIC et plate-forme virtuelle, Edition de 3 notes thématiques, publication des résultats.
<p>D.3. Plan de travail</p> <p>Le plan de travail du projet proposé (ci-joint) devrait être clair, approprié et réalisable dans les temps déterminé pour atteindre les résultats indiqués.</p>	<i>Voir plan de travail Partie B</i>
<p>E. Impact sur le genre (max. 15 points)</p> <p>La participation des femmes et des jeunes (démontrer clairement comment les femmes et les jeunes sont traités dans les activités (Max: 150 mots)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Notification par courrier officiel sur la prise en compte du genre dans la désignation des participants aux ateliers - participation encouragée des organisations de producteurs agricoles de femmes et de jeunes - participation privilégiée des organisations de producteurs issues de zones les plus vulnérables (sahel, zone côtière, etc.) - genre dans les modules des formations (genre et changement climatique, adaptation de l'agriculture féminine et des jeunes au changement climatique, stratégie d'adaptation des femmes et des jeunes, perception des changements climatiques par les femmes et jeunes, genre et mise à l'échelle de l'AIC, genre et sécurisation foncière, prise en compte du genre dans l'intégration des changements climatiques, ...) - prise en compte du genre dans la formulation des projets d'investissements agricoles - prise en compte du genre dans le portail web : forum de discussions et alimentation des rubriques - prise en compte du genre dans la plateforme virtuelle
<p>F. Durabilité (max. 15 points)</p> <p>Les candidats doivent expliquer comment la durabilité sera assurée une fois l'action terminée. Cela peut inclure des considérations sur les différentes dimensions de la durabilité:</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la création de réseaux d'échanges des bénéficiaires des formations de formateurs pour relayer les acquis au niveau national - la disponibilité des outils des formations pour orienter les décisions d'investissements agricoles

<p>financières, économiques, institutionnelles (structures qui permettraient aux résultats de l'action de continue (150 mots)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la constitution d'une masse critique de formateurs en formulation des projets qui permettront de mobiliser des ressources financières durables auprès des bailleurs et de relayer les formations au niveau national - l'intégration des indicateurs des changements climatiques dans les PNIA - la pérennisation du portail web sur l'AIC et de la plate-forme de partage de connaissances sera assurée par la CEDEAO - les activités seront intégrées dans le plan de travail des experts de la CEDEAO et la FAO - les personnes ressources du projet dans les pays sont des cadres permanents qui contribueront à la pérennisation des acquis - un recueil de bonnes pratiques en matière d'AIC sera disponible et diffusé pour orienter les choix stratégiques.
<p>G. Capacités de gestion de projet (max. 10 points)</p>	
<p>G.1. Suivi et évaluation</p> <p>Expliquer la gouvernance du projet avec des mesures claires de S & E (150 mots)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création de cellule FAO-CEDEAO de suivi du projet - organisation d'un atelier de lancement combiné avec la première réunion de la cellule FAO-CEDEAO de suivi - organisation d'une réunion de la cellule FAO-CEDEAO de suivi à mi-parcours (3^{ème} mois) pour évaluer l'avancement du projet - organisation d'une réunion finale de la cellule FAO-CEDEAO de suivi au 6^{ème} mois pour faire le bilan et des recommandations pour la pérennisation des acquis - suivi de la préparation des ateliers nationaux avec les points focaux PNIA par le biais des NTIC (e-mails, entretiens skype, téléphone,...) - organisation de réunions mensuelles virtuelles de suivi du projet (experts CEDEAO et FAO) - élaboration d'un rapport par atelier (2 régionaux et 15 nationaux)

	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration d'un rapport trimestriel et du rapport final - suivi des indicateurs objectivement vérifiables par l'expert suivi-évaluation - organisation d'une évaluation finale conjointe NEPAD, CEDEAO et FAO
<p>G.2. Expertise technique</p> <p>Indiquer l'expertise technique disponible dans votre organisation qui peut réaliser le projet. Indiquer aussi la connaissance des questions à traiter, y compris personnel.</p>	<p>⇒ La CEDEAO dispose des compétences suivantes qui prendront part dans la mise en œuvre du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 expert en adaptation de l'agriculture au changement climatique spécialisé en montage du projet - 1 expert régional PRIA/PNIA-SA - 1 expert en communication - 1 expert en suivi-évaluation - 1 coordonnateur régional projet changement climatique - 1 Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural (ADR)/ Point Focal régional CAADP. <p>⇒ La CEDEAO sera appuyé par le Bureau régional de la FAO, Afrique de l'Ouest qui apportera les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Expert en Développement Institutionnel - 1 Expert en Nutrition - 1 Consultant agroéconomiste et spécialisé en formulation de Projet <p>⇒ La CEDEAO sera appuyé dans les pays membres par les experts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le représentant national de la CEDEAO - Le Point focal ECOWAP/CAADP-PNIA - Le coordonnateur du partenariat pour la gestion durable des terres - Le point focal national changement climatique.
<p>H. Budget (max. 5 points)</p> <p>(Le Budget ci-joint devait être fractionné, réaliste, et couvrir toutes les activités proposées dans les temps déterminés)</p>	
Coût total du projet (en EUR)	274 129

Montant (en euros) demandé à l'Agence du NEPAD	187 560 (68%)
Contribution financière ou en nature provenant des sources propres	<ul style="list-style-type: none"> + Contribution financière, 86 569 (32%) : Prise en charge des pauses café, des pauses déjeuners, des locations des salles pendant les ateliers régionaux et nationaux et des missions des experts CEDEAO/FAO d'appui aux ateliers nationaux) + Appuis en personnes ressources de la CEDEAO et de la FAO (Cf. listées ci-dessus) + Prise en charge des réunions de la cellule CEDEAO/FAO de suivi + Prise en charge de l'élaboration des rapports
Durée totale de l'action (mois):	Six (6)

Partie B: Plan de travail

De la matrice de planification ci-dessus, veuillez énumérer toutes les activités et / ou produits du projet sur une feuille séparée (par exemple une feuille Excel) en utilisant le format ci-dessous. Les activités proposées doivent faire partie du plan de travail de l'institution. Indiquer:

- l'ordre dans lequel ils sont programmés pour être réalisés
- dans quel mois du projet (1 à 6 mois maximum), elles sont prévues pour être réalisé (veuillez **COCHER**)

Activités et / ou résultats du projet	Durée du projet en mois (durée maximale de 6 mois)					
	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6
Atelier de lancement du projet	✓					
Réunions de la cellule de suivi du projet	✓		✓			✓
Atelier régional de formation des formateurs sur les changements climatiques, ses impacts sur la vulnérabilité des communautés rurales, les bonnes pratiques d'adaptation et leurs mises à l'échelle, l'intégration des indicateurs des changements climatiques dans les PNIA	✓					
Atelier régional de formation des formateurs sur la formulation de projets d'investissement sur l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques		✓				
Accompagnement des pays par la CEDEAO pour la valorisation des acquis des 2 formations régionales	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ateliers nationaux (15) de révision des PNIA-SA pour l'intégration des indicateurs sur les changements climatiques et la formulation des projets d'investissement sur l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques			✓	✓	✓	✓

Accompagnement de la CEDEAO pour la prise en compte des changements climatiques dans les PNIA			✓	✓	✓	✓
Accompagnement de la CEDEAO dans la formulation de projets d'investissements pour la mise en œuvre des PNIA			✓	✓	✓	✓
Capitalisation des techniques d'agriculture intelligente face aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest					✓	
Création et animation d'un portail web pour la dissémination des connaissances et des informations sur l'agriculture intelligente face aux changements climatiques	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Plate-forme virtuelle d'échanges sur l'agriculture intelligente face au climat	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Rédaction de notes thématiques	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Rédaction de rapports d'activité			✓			✓

Partie C – Budget

Répartition du budget du projet (en euros):

*Veillez fournir un budget détaillé sur une feuille séparée (**par exemple sur une feuille Excel**) en utilisant le modèle ci-dessous. Veillez fournir tous les coûts budgétaires en monnaie locale et en équivalent Euros. Inclure les coûts unitaires, le cas échéant. Si une partie du budget du projet a été assurée par d'autres sources, veuillez indiquer l'organisme de financement. Veillez indiquer également les contributions «en nature» au projet et leur montant.*

III. Liste de contrôle pour la soumission des propositions

VEUILLEZ VOIR SI CHACUN DES ELEMENTS SUIVANTS EST COMPLET ET REMPLIT LES CRITERES SUIVANTS:	A remplir par le candidat	
	Oui	Non
Titre de la proposition:		
PARTIE 1 (ADMINISTRATIF)	Oui	
1. Les instructions pour l'appel à propositions ont été suivies.		
2. La déclaration du candidat est remplie et a été dûment signée et envoyée avec la proposition.	Oui	
3. La proposition est saisie, et est en Anglais ou Français.	X (Français)	
4. Un original de document sur papier est soumis et la version électronique ou est envoyée par courriel	Oui	
PARTIE 2 (ADMISSIBILITE)	Oui (15 pays Afrique de l'Ouest)	
6. L'action proposée sera mise en œuvre dans un (des) pays(s) admissible(s).		
7. La durée de l'action est égale ou inférieure à 6 mois (durée maximale autorisée).	Oui	

PARTIE D: DECLARATION DU CANDIDAT POUR ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION

Le candidat, représenté par le soussigné, mandataire du candidat, et dans le cadre du présent appel à propositions, représentant les éventuels partenaires dans l'action proposée, déclare par la présente que :

- le candidat s'engage à respecter les obligations prévues dans la déclaration de partenariat du formulaire de demande de subvention et les principes de bonnes pratiques de partenariat
- le candidat est directement responsable de la préparation, la gestion et la mise en œuvre de l'action avec ses partenaires (le cas échéant) et n'agit pas en qualité d'intermédiaire;
- le candidat et chaque partenaire (le cas échéant) sont admissibles conformément aux critères définis au point III. des lignes directrices pour les candidats ;
- le candidat et ses partenaires sont conscients que, pour des fins de la protection des intérêts financiers des Communautés, leurs données à caractère personnel peuvent être communiquées aux services d'audit interne au sein de l'Union africaine

Coordonnées de la personne autorisée à signer des engagements juridiquement contraignants:

Nom	OUSSEINI SALIFOU
Signature	
Nom de l'Institution:	Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation de la CEDEAO (ARAA)
Position	Directeur Exécutif
Date	27/02/2015

Signé au nom du candidat

